

## **BAREME TTC HONORAIRES @XELITE**

### **Immobilier Traditionnel et Ancien**

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise  
A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

## **BAREME TTC HONORAIRES @XELITE**

### **BAREME TTC HONORAIRES @XELITE** **Immobilier Traditionnel et Ancien\***

<b>PRIX DE VENTE</b>	<b>TAUX</b>
< à 50 000 €	Forfait 5000 €
50 001€ à 100 000 €	9 %
100 001€ à 150 000 €	8 %
150 001 à 300 000 €	7 %
300 001€ à 500 000 €	6 %
500 001€ à 1 000 000 €	5 %
1000 001€ à 5 000 000 €	4,5 %
5000 001€ à 10 000 000 €	4 %
10 000 001 € et +	Sur devis

\* Les honoraires à la charge du vendeur sont calculés sur le prix de présentation.

\* Les honoraires à charge de l'acquéreur sont calculés sur le prix net vendeur.

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise  
A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

Etant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce